

# Frelon asiatique à pattes jaunes

Plan d'urgence 2026 – Ce qu'il faut savoir



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

# Comment reconnaître le frelon asiatique ?

## L'insecte

- Corps noir-brun sombre
- Face jaune-orange
- Pattes jaunes (tarses)
- Abdomen foncé, extrémité jaune-orange
- Taille :  
Ouvrière : 17–24 mm  
Reine : jusqu'à 30 mm

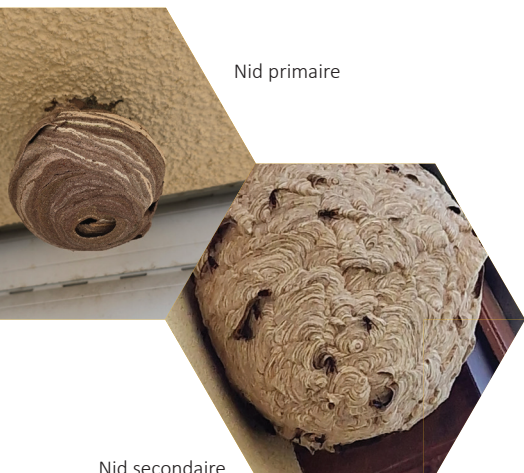


## Son nid primaire

- Petit nid sphérique 3–5 cm au départ
- Construit souvent à l'abri
- Entrée unique orientée vers le bas
- Apparaît au début du printemps (mars–avril)

## Son nid secondaire

- Grand nid ovoïde 60 × 80 cm
- Souvent en hauteur dans les arbres (jusqu'à 10 m)
- Petit trou d'entrée latéral
- Apparaît en été (mai-juin)



Nid primaire

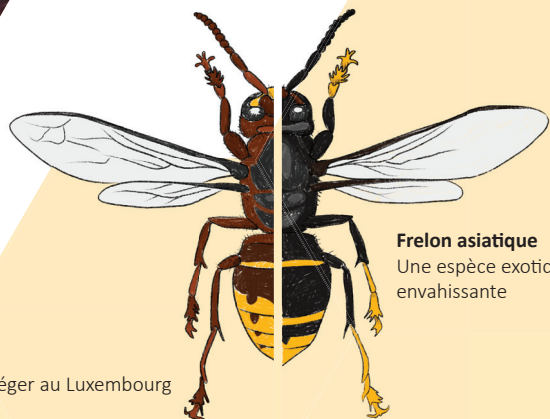
Nid secondaire

## Ne pas confondre

- Frelon européen (*Vespa crabro*)
- Guêpe des buissons (*Dolichovespula media*)

## Frelon européen

Une espèce à protéger au Luxembourg



## Frelon asiatique

Une espèce exotique envahissante

# Vous avez repéré un nid ou un frelon? Que faire?

## J'observe le nid suspect

- En cas d'identification d'un nid de frelon asiatique, veuillez-vous tenir à distance, ne procéder à aucune intervention.

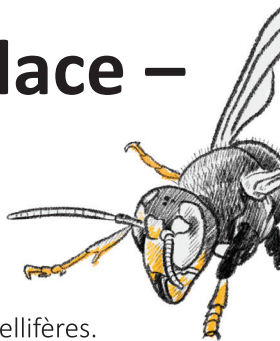


## Je signale immédiatement

Toute observation d'un nid suspect sur un **terrain public à risque** peut être transmise à : [neobiota@anf.etat.lu](mailto:neobiota@anf.etat.lu)  
Toute observation d'un nid sur un **terrain privé** peut être signalée en faisant appel à une entreprise spécialisée (p. ex. chasseurs de nuisibles).



# Ce que l'État met en place – et pourquoi



## Pourquoi cette espèce pose problème ?

- Menace pour les pollinisateurs, en particulier les abeilles mellifères.
- Perturbe les écosystèmes locaux.
- Possède une forte capacité d'expansion.

La détection **précoce des nids au printemps** est donc essentielle.

Pour encourager l'élimination précoce des nids de frelons asiatiques, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité met en place un soutien financier destiné aux propriétaires de terrains privés.

Conditions d'aide : bonnes pratiques et  
formulaire de la demande via [guichet.lu](https://guichet.lu) :



Introduction de la demande via :  
[neobiota@anf.etat.lu](mailto:neobiota@anf.etat.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité